

Droit de la famille , divorce pour faute .

Par artdroit, le 15/02/2014 à 16:39

Bonjour a tous ,

Pourriez - vous m'aider sur le sujet suivant ? :

Diriez vous que le divorce pour faute ne présente plus d'intérêt ?
Quels sont aujourd'hui ses avantages et ses inconvénients ?

Merci d'avance ..